



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
Le 12 mars 2026

Empire présente ses résultats pour le troisième trimestre de l'exercice 2026

- Les ventes se sont élevées à 7 890 M\$, en hausse de 2,1 %
- Les ventes de produits alimentaires ont augmenté de 3,0 %, et les ventes des magasins comparables¹⁾ – produits alimentaires, de 2,0 %
- Le résultat par action (le « RPA ») et le RPA ajusté^{1), 2)} se sont établis à (1,68) \$ et à 0,72 \$, respectivement
- Le RPA et le RPA ajusté s'étaient établis à 0,62 \$ l'an dernier
- Dans le cadre de la mise à jour de la Société concernant le commerce électronique, une perte de valeur de 746 M\$ a été comptabilisée
 - La Société s'attend à une incidence positive immédiate d'environ 95 M\$ sur le bénéfice d'exploitation annualisé
 - Les gains devraient commencer à se matérialiser au quatrième trimestre de l'exercice 2026 et atteindre un rythme annualisé au cours de l'exercice 2027

Stellarton (N.-É.). Le 12 mars 2026 / CNW / – Empire Company Limited (« Empire » ou la « Société ») (TSX : EMP.A) a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre clos le 31 janvier 2026. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice (une perte) net de (385) M\$ [(1,68) \$ par action], comparativement à 146 M\$ (0,62 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Pour le trimestre, la Société a comptabilisé un bénéfice net ajusté de 164 M\$ (0,72 \$ par action), comparativement à 146 M\$ (0,62 \$ par action) pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, une hausse de 12,3 % (16,1 % par action).

« Nous avons enregistré un solide troisième trimestre, avec une croissance de notre RPA ajusté de 16 %, portée par la forte performance du secteur des épiceries à gamme complète de services et par de bons résultats dans l'ensemble de notre réseau de magasins, a déclaré Pierre St-Laurent, président et chef de la direction d'Empire. Notre performance démontre que les clients reconnaissent la valeur offerte par nos bannières, et nous voyons d'importantes occasions de tirer parti de cet élan afin de soutenir une croissance à long terme. »

Priorités de la Société

La Société continue d'améliorer ses capacités en matière de données et d'approfondir sa connaissance des clients, ce qui lui permet de s'adapter rapidement aux tendances émergentes. L'objectif de la Société est d'accroître le RPA ajusté total à long terme au moyen de la croissance du bénéfice net et de rachats d'actions. Elle a l'intention de continuer d'augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes :

- Maintien de la priorité aux magasins
- Accent accru sur le numérique et les données
- Efficacité et contrôle des coûts

Pour de plus amples informations, voir la section « Priorités de la Société » de la rubrique « Survol de la Société » du rapport de gestion du troisième trimestre de 2026.

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2026.
2) Les données ajustées s'entendent du bénéfice d'exploitation ajusté, du bénéfice ajusté avant les intérêts, l'impôt sur le résultat et l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles (« BAIIA »), du bénéfice net ajusté et du RPA ajusté. La Société exclut de ses mesures ajustées les pertes de valeur et les coûts connexes (la « perte de valeur liée au commerce électronique ») découlant des mesures prises à la suite de l'examen des activités de commerce électronique effectué au troisième trimestre de l'exercice 2026.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE

Les chiffres comparatifs ont été arrondis au million près afin que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$
Ventes	7 890 \$	7 725 \$	165 \$	24 143 \$	23 640 \$	503 \$
Profit brut	2 130	2 082	48	6 512	6 273	239
(Perte) bénéfice d'exploitation	(438)	288	(726)	239	976	(737)
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	308	288	20	985	990	(5)
BAIIA ²⁾	(144)	564	(708)	1 110	1 810	(700)
BAIIA ajusté ¹⁾	602	564	38	1 856	1 824	32
(Perte) bénéfice net ³⁾	(385)	146	(531)	(14)	527	(541)
Bénéfice net ajusté ^{1), 2), 3), 4)}	164	146	18	535	538	(3)
Résultat par action, après dilution						
RPA ^{3), 5)}	(1,68) \$	0,62 \$	(2,30) \$	(0,06) \$	2,20 \$	(2,26) \$
RPA ajusté ^{1), 3), 4)}	0,72 \$	0,62 \$	0,10 \$	2,31 \$	2,24 \$	0,07 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	229,3	237,2	(7,9)	231,5	239,8	(8,3)
Dividende par action	0,22 \$	0,20 \$	0,02 \$	0,66 \$	0,60 \$	0,06 \$

	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
Marge brute ²⁾	27,0 %	27,0 %	27,0 %	26,5 %
Marge du BAIIA ²⁾	(1,8) %	7,3 %	4,6 %	7,7 %
Marge du BAIIA ajusté ¹⁾	7,6 %	7,3 %	7,7 %	7,7 %
Croissance des ventes des magasins comparables ²⁾	1,2 %	2,5 %	1,3 %	1,4 %
Croissance des ventes des magasins comparables ²⁾ – produits alimentaires	2,0 %	2,6 %	2,1 %	1,9 %
(Diminution) croissance des ventes des magasins comparables ²⁾ – carburant	(10,9) %	0,8 %	(10,1) %	(3,0) %
Taux d'impôt effectif	26,2 %	26,9 %	26,5 %	25,0 %

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2026 pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2026.

3) Attribuable aux propriétaires de la Société.

4) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur (la perte) le bénéfice net » du présent communiqué de presse.

5) En raison de la perte nette constatée pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice, la perte par action après dilution et la perte par action de base sont identiques, puisque l'ajout d'actions supplémentaires aurait été antidilutif.

PERFORMANCE FINANCIÈRE PAR SECTEUR

Vente au détail de produits alimentaires

L'analyse qui suit traite de la performance financière du secteur de la vente au détail de produits alimentaires d'Empire, qui comprend les résultats consolidés de Sobeys pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice.

L'information financière qui suit représente l'apport de Sobeys aux résultats d'Empire, car les montants sont présentés déduction faite des ajustements consolidés.

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$
Ventes	7 890 \$	7 725 \$	165 \$	24 143 \$	23 640 \$	503 \$
Profit brut	2 130	2 082	48	6 512	6 273	239
(Perte) bénéfice d'exploitation	(461)	278	(739)	186	927	(741)
Bénéfice d'exploitation ajusté ¹⁾	285	278	7	932	941	(9)
BAIIA ¹⁾	(167)	554	(721)	1 057	1 761	(704)
BAIIA ajusté ¹⁾	579	554	25	1 803	1 775	28
(Perte) bénéfice net ²⁾	(400)	142	(542)	(47)	490	(537)
Bénéfice net ajusté ^{1), 2)}	149	142	7	502	501	1

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du présent communiqué de presse pour un rapprochement des mesures ajustées présentées dans le tableau ci-dessus.

2) Attribuable aux propriétaires de la Société.

Le tableau qui suit présente une ventilation des ventes totales de la Société pour le secteur de la vente au détail de produits alimentaires :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$	Variation en %	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$	Variation en %
Ventes de produits alimentaires	7 477 \$	7 259 \$	218 \$	3,0 %	22 808 \$	22 149 \$	659 \$	3,0 %
Ventes de carburant	413	466	(53)	(11,4) %	1 335	1 491	(156)	(10,5) %

Placements et autres activités

Le tableau qui suit présente un sommaire du bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités :

(en millions de dollars canadiens)	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$
FPI Crombie ¹⁾	10 \$	10 \$	- \$	38 \$	54 \$	(16) \$
Partenariats immobiliers	18	10	8	22	15	7
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(5)	(10)	5	(7)	(20)	13
Bénéfice d'exploitation	23 \$	10 \$	13 \$	53 \$	49 \$	4 \$

1) Fonds de placement immobilier Crombie (« FPI Crombie »).

Résultats d'exploitation d'Empire Company Limited

Ventes

Les ventes de produits alimentaires pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 ont augmenté de 3,0 % principalement en raison de la croissance positive de l'ensemble des activités, particulièrement dans les épicerie à gamme complète de services, dans le réseau national de distribution en gros de la Société et dans les magasins à bas prix.

Les ventes de carburant pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 ont diminué de 11,4 %, ce qui s'explique principalement par le recul des prix du carburant en raison de la suppression de la taxe carbone du gouvernement.

Profit brut

Le profit brut pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 a augmenté de 2,3 %, en raison principalement de l'augmentation des ventes de produits alimentaires, du solide rendement et de la rigueur sur le plan de l'exploitation des épiceries à gamme complète de services et des magasins à bas prix.

La marge brute pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, qui s'est établie à 27,0 %, est demeurée comparable à celle inscrite pour la période comparative de l'exercice précédent.

Compte non tenu de l'incidence des ventes de carburant, la marge brute du trimestre clos le 31 janvier 2026 a diminué de 25 points de base en raison de l'incidence de la hausse des ventes de distribution en gros. Exception faite de l'incidence de la baisse des ventes de carburant, la marge brute pour la période allant du début de l'exercice au 31 janvier 2026 a augmenté de 18 points de base par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est conforme aux attentes de la Société quant à une croissance à moyen terme de 10 à 20 points de base.

Bénéfice d'exploitation

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$
Vente au détail de produits alimentaires	(461) \$	278 \$	(739) \$	186 \$	927 \$	(741) \$
Placements et autres activités						
FPI Crombie	10	10	-	38	54	(16)
Partenariats immobiliers	18	10	8	22	15	7
Autres activités, déduction faite des charges du siège social	(5)	(10)	5	(7)	(20)	13
	23	10	13	53	49	4
(Perte) bénéfice d'exploitation	(438) \$	288 \$	(726) \$	239 \$	976 \$	(737) \$
Ajustements						
Perte de valeur liée au commerce électronique ¹⁾	746	-	746	746	-	746
Exclusivité liée au commerce électronique ¹⁾	-	-	-	-	12	(12)
Restructuration ¹⁾	-	-	-	-	2	(2)
	746	-	746	746	14	732
Bénéfice d'exploitation ajusté ²⁾	308 \$	288 \$	20 \$	985 \$	990 \$	(5) \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2026 pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2026.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, (la perte) le bénéfice d'exploitation du secteur de la vente au détail de produits alimentaires a diminué en raison principalement de la perte de valeur liée au commerce électronique, de la hausse des frais de vente et charges administratives et de l'augmentation de l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des ventes et du profit brut.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, (la perte) le bénéfice d'exploitation du secteur des placements et autres activités a augmenté en raison principalement de la hausse de la quote-part du bénéfice provenant des partenariats immobiliers, attribuable à l'augmentation des ventes de biens immobiliers, ainsi qu'à l'investissement de la Société dans Scène+, alors que le trimestre correspondant de l'exercice précédent avait été marqué par des coûts plus élevés découlant d'un niveau accru de participation des membres et d'échanges de points du programme de fidélisation.

BAIIA

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$
BAIIA ¹⁾	(144) \$	564 \$	(708) \$	1 110 \$	1 810 \$	(700) \$
Ajustements						
Perte de valeur liée au commerce électronique ²⁾	746	-	746	746	-	746
Exclusivité liée au commerce électronique ²⁾	-	-	-	-	12	(12)
Restructuration ²⁾	-	-	-	-	2	(2)
	746	-	746	746	14	732
BAIIA ajusté ^{1), 2)}	602 \$	564 \$	38 \$	1 856 \$	1 824 \$	32 \$

1) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2026.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2026 pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, le BAIIA a diminué pour s'établir à (144) M\$, comparativement à 564 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de la dépréciation liée au commerce électronique et de la hausse des frais de vente et des charges administratives. Les frais de vente et charges administratives ont augmenté en raison surtout de la poursuite des investissements dans l'expansion des activités (Farm Boy et FreshCo) et des investissements dans le réseau de magasins, les outils, la technologie et les projets. La marge du BAIIA ajusté a augmenté à 7,6 % (7,3 % au 1^{er} février 2025).

Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, la dotation aux amortissements a augmenté pour s'établir à 294 M\$ alors qu'elle était de 276 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de nouveaux contrats de location et de la hausse de l'amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation.

Impôt sur le résultat

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,2 %, comparativement à 26,9 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le taux d'impôt effectif a été légèrement inférieur au taux prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui n'étaient pas toutes récurrentes. Le taux d'impôt effectif pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent avait été supérieur au taux d'impôt prévu par la loi, en raison principalement de la réévaluation des estimations relatives aux impôts, qui n'étaient pas toutes récurrentes.

(Perte) bénéfice net

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$
(Perte) bénéfice net ¹⁾	(385) \$	146 \$	(531) \$	(14) \$	527 \$	(541) \$
RPA (après dilution) ²⁾	(1,68) \$	0,62 \$	(2,30) \$	(0,06) \$	2,20 \$	(2,26) \$
Ajustements ³⁾ (déduction faite de l'impôt) :						
Perte de valeur liée au commerce électronique ⁴⁾	549	-	549	549	-	549
Exclusivité liée au commerce électronique ⁴⁾	-	-	-	-	9	(9)
Restructuration ⁴⁾	-	-	-	-	2	(2)
	549	-	549	549	11	538
Bénéfice net ajusté ^{1), 5), 6)}	164 \$	146 \$	18 \$	535 \$	538 \$	(3) \$
RPA ajusté ^{1), 4)} (après dilution)	0,72 \$	0,62 \$	0,10 \$	2,31 \$	2,24 \$	0,07 \$
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation, après dilution (en millions)	229,3	237,2	(7,9)	231,5	239,8	(8,3)

1) Attribuable aux propriétaires de la Société.

2) En raison de la perte nette constatée pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice, la perte par action après dilution et la perte par action de base sont identiques, puisque l'ajout d'actions supplémentaires aurait été antidilutif.

3) Le total des ajustements pour le trimestre et depuis le début de l'exercice est présenté déduction faite d'impôts de 197 M\$ et de 197 M\$ (néant et 4 M\$ pour les périodes closes le 1^{er} février 2025), respectivement.

4) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2026 pour une description des types de coûts et de recouvrements inclus.

5) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2026.

6) Voir la rubrique « Incidence ajustée sur (la perte) le bénéfice net » du présent communiqué de presse.

Incidence ajustée sur (la perte) le bénéfice net

Au troisième trimestre de l'exercice 2026, la Société a comptabilisé une dépréciation liée à son réseau de commerce électronique, à la suite d'une évaluation de la performance financière attendue. À la suite de cette évaluation, la Société a décidé de procéder immédiatement à la cessation des activités et à la fermeture du centre de traitement des commandes (« CTC ») de Calgary et de son centre de transbordement d'Edmonton, ainsi que de maintenir la suspension de l'aménagement du CTC de Vancouver. Ces charges comprennent la perte de valeur d'actifs au titre des droits d'utilisation, d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, ainsi que les coûts directs associés à la fermeture des centres de traitement des commandes, notamment les coûts des indemnités de départ, les paiements en trésorerie non récurrents liés à la résiliation de contrats et les coûts de démantèlement. Par conséquent, l'incidence sur (la perte) le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice a été de (549) M\$.

Dépenses d'investissement

La Société a investi un montant de 239 M\$ en dépenses d'investissement¹⁾ pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 (187 M\$ pour le trimestre clos le 1^{er} février 2025) qui a notamment été affecté aux rénovations et à la construction de nouveaux magasins, aux investissements dans les technologies d'analyse avancée et à d'autres systèmes technologiques.

1) Les dépenses d'investissement sont comptabilisées selon la méthode d'engagement et comprennent les acquisitions d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement, et les entrées d'immobilisations incorporelles.

Flux de trésorerie disponibles

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Variation en \$
Entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation	611 \$	537 \$	74 \$	1 441 \$	1 442 \$	(1) \$
Ajouter :						
Produit de la sortie d'actifs ¹⁾ et des modifications et des résiliations de contrats de location	24	13	11	57	121	(64)
Déduire :						
Intérêts payés	(10)	(13)	3	(39)	(40)	1
Paievements d'obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location- financement	(126)	(179)	53	(495)	(536)	41
Acquisitions d'immobilisations corporelles, d'immeubles de placement et d'immobilisations incorporelles	(211)	(211)	-	(608)	(577)	(31)
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	288 \$	147 \$	141 \$	356 \$	410 \$	(54) \$

1) Le produit de la sortie d'actifs comprend les sorties d'immobilisations corporelles et d'immeubles de placement.

2) Voir la rubrique « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2026.

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2026, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la hausse des entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation attribuable aux variations des fournisseurs et charges à payer et des stocks comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent et de la baisse des paiements au titre des obligations locatives, déduction faite des paiements reçus au titre des contrats de sous-location qui sont des contrats de location-financement.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

La Société a l'intention de racheter des actions de catégorie A sans droit de vote d'un montant maximum de 400 M\$ au cours de l'exercice 2026. Le tableau qui suit présente les actions rachetées :

<i>(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)</i>	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
Nombre d'actions	3 101 542	2 484 371	5 951 119	7 691 346
Prix moyen pondéré par action	48,37 \$	43,16 \$	50,42 \$	39,01 \$
Contrepartie en trésorerie versée	150 \$	107 \$	300 \$	300 \$

Pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice, la Société a passé en charges un impôt de 3 M\$ et de 6 M\$, respectivement, (2 M\$ et 8 M\$ pour les périodes closes le 1^{er} février 2025) au titre du rachat de capitaux propres dans les résultats non distribués des états consolidés résumés intermédiaires non audités de la situation financière.

Depuis le début de l'exercice, au 10 mars 2026, la Société avait racheté aux fins d'annulation 6 572 219 actions de catégorie A sans droit de vote (8 613 421 au 7 mars 2025) au prix moyen pondéré de 50,19 \$ (39,48 \$ au 7 mars 2025) pour une contrepartie totale de 330 M\$ (340 M\$ au 7 mars 2025).

MISES À JOUR SUR LES ACTIVITÉS

Commerce électronique

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, la Société a procédé à une évaluation de la performance financière attendue de l'ensemble de son réseau de commerce électronique. À la suite de cet examen, la Société a publié, le 28 janvier 2026, une mise à jour sur ses activités de commerce électronique axée sur l'amélioration immédiate des résultats de ces activités, tout en élargissant ses partenariats de livraison avec des tiers. Les principaux éléments de cette mise à jour comprenaient la cessation immédiate des activités et la fermeture du CTC de Calgary et de son centre de transbordement d'Edmonton, lesquels n'avaient pas atteint les attentes financières ou opérationnelles prévues, le maintien de la suspension de l'aménagement du CTC de Vancouver, ainsi que l'expansion de ses partenariats de livraison avec des tiers grâce à une nouvelle collaboration avec DoorDash.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, la Société a comptabilisé des pertes de valeur totalisant 746 M\$, lesquelles ont été constatées dans le secteur de la vente au détail de produits alimentaires et inscrites dans les pertes de valeur d'actifs non courants et charges connexes des états consolidés résumés intermédiaires du résultat net. Ces charges comprennent la perte de valeur d'actifs au titre des droits d'utilisation, d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, ainsi que les coûts directs associés à la fermeture des CTC, notamment les coûts des indemnités de départ, les paiements en trésorerie non récurrents liés à la résiliation de contrats et les coûts de démantèlement. La valeur comptable totale des unités génératrices de trésorerie avant dépréciation s'élevait à 724 M\$, tandis que le montant recouvrable estimé s'établissait à 126 M\$. Il en est résulté une perte de valeur de 409 M\$ relative aux actifs au titre des droits d'utilisation, y compris 55 M\$ de coûts de démantèlement, de 206 M\$ relative aux immobilisations corporelles et de 39 M\$ relative aux immobilisations incorporelles.

La Société continuera de tirer parti de ses CTC de Toronto et de Montréal afin de soutenir sa stratégie de commerce électronique dans ces marchés à forte densité de la demande, en mettant l'accent sur la croissance des ventes ainsi que sur l'amélioration de la productivité et de la rentabilité. L'annonce par la Société d'un nouveau partenariat avec DoorDash élargit le recours à des services de livraison offerts par des tiers, offrant ainsi aux clients des options supplémentaires pour effectuer leurs achats en ligne, et bonifie son offre globale de commerce électronique. Ce nouveau partenariat, conjointement aux partenariats existants avec les applications Instacart et Uber Eats annoncés au cours de l'exercice 2025, vient compléter notre service en ligne Voilà en offrant une gamme complète d'options de livraison dans de nombreuses bannières de la Société comme : Sobeys, Farm Boy, Longo's, FreshCo, Safeway, IGA, Foodland et Lawtons Drugs partout au pays. Le déploiement de DoorDash devrait être achevé d'ici la fin de l'exercice 2026.

La Société a pris des mesures pour réduire ses coûts et accroître sa souplesse pour servir ses clients, notamment en mettant fin à son entente mutuelle d'exclusivité avec Ocado avant l'échéance initialement prévue. Cette mesure a donné lieu à une charge hors trésorerie avant impôt liée à la résiliation de l'exclusivité de 12 M\$ au premier trimestre de l'exercice 2025. La Société continue de collaborer étroitement avec Ocado et poursuit l'évaluation de la performance financière de ses activités de commerce électronique, tout en demeurant concentrée sur ses options stratégiques de réduction des coûts et sur l'amélioration de la rentabilité globale. La Société prévoit une amélioration globale de la performance financière de ses activités de commerce électronique se traduisant par une incidence positive annualisée d'environ 95 M\$, dont une tranche de 15 M\$ devrait être réalisée au quatrième trimestre de l'exercice 2026, attribuables principalement à la réduction des pertes d'exploitation liées au CTC de Calgary et à la diminution de l'amortissement futur. De ce montant de 95 M\$, environ le tiers a été identifié comme devant être réinvesti dans des moteurs d'accélération de la croissance. Le volume des ventes se répercutera principalement sur le bénéfice futur de Voilà, les marges solides, l'efficacité opérationnelle et la rigueur en matière de gestion des coûts qui constituent également des facteurs importants pour la gestion de la performance financière.

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, les plateformes de commerce électronique Voilà (y compris le service de cueillette en voiture), IGA.net, ThriftyFoods.com et les nouveaux partenariats avec Instacart et Uber Eats ont généré une augmentation combinée des ventes de 10,3 % par rapport à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance des ventes liées aux partenariats de livraison avec des tiers et à la croissance continue des ventes de Voilà.

Scène+

Avec la Banque Scotia et Cineplex, Empire est copropriétaire de Scène+, l'un des principaux programmes de fidélisation au Canada. Lancé à l'exercice 2023, Scène+ récompense la clientèle de presque toutes les bannières de la Société. Depuis, le programme est passé de 10 millions à plus de 15 millions de membres, à qui il offre un large éventail de catégories de récompenses, ce qui constitue un outil stratégique de marketing et de promotion pour la Société.

Le programme Scène+ continue d'élargir son réseau de partenaires de récompenses, ce qui accroît la portée auprès de la clientèle et renforce l'offre globale du programme grâce à un plus grand nombre de possibilités d'accumulation et d'échange de points. Au troisième trimestre de l'exercice 2026, Shell Canada Limited a annoncé son adhésion au programme de récompenses de fidélité Scène+, lequel a été lancé en Alberta le 3 mars 2026 et devrait être déployé à l'échelle nationale le 26 mai 2026. À l'issue du déploiement, les membres pourront accumuler et échanger des points Scène+ dans plus de 1 400 établissements Shell partout au Canada, dont plus de 300 emplacements détenus ou soutenus par la Société au Québec et dans les régions de l'Atlantique.

Après le trimestre clos le 31 janvier 2026, soit le 25 février 2026, la Banque Tangerine a annoncé le lancement de sa première carte de crédit assortie de récompenses, propulsée par Scène+. Lors de son déploiement au printemps 2026, cette carte permettra aux clients de Tangerine d'accumuler et d'échanger des points auprès de divers partenaires de récompenses, notamment dans les établissements de différentes bannières de la Société, soit Sobeys, IGA, Safeway, Foodland, FreshCo et Voilà.

La priorité de la Société relativement à Scène+ est d'accélérer l'engagement en mettant l'accent sur la personnalisation. Grâce à l'utilisation d'algorithmes d'apprentissage automatique et d'intelligence artificielle, les recommandations personnalisées seront améliorées, ce qui permettra de transmettre le bon message au bon client, au moment opportun et par les canaux appropriés.

Plateforme technologique

La Société procède actuellement à une importante transformation de ses principaux systèmes d'entreprise en migrant de l'ancien système de planification des ressources de l'entreprise (« ERP ») vers une plateforme nationale SAP S/4 HANA moderne. Il s'agit d'un investissement stratégique visant à centraliser l'ERP de la Société afin de simplifier le processus de présentation de l'information financière, le processus d'approvisionnement ainsi que les activités dans la chaîne d'approvisionnement. La mise à niveau du système améliorera la visibilité des données en temps réel, l'automatisation et les capacités d'analyse, ce qui favorisera une prise de décisions plus agile à l'échelle de l'entreprise. Le projet progresse conformément au plan, et le déploiement complet devrait se faire à l'échelle de la Société au cours des deux prochains exercices.

FreshCo

Depuis l'exercice 2018, la Société a élargi sa bannière de magasins à bas prix FreshCo dans l'Ouest canadien, et sa croissance importante a été stimulée par les conversions de magasins et l'élargissement de la présence régionale. L'élargissement et la croissance de la bannière ont été soutenus par une excellente proposition de valeur, un assortiment attrayant de produits multiculturels et l'adoption du programme de fidélisation Scène+.

Au 11 mars 2026, 51 magasins FreshCo étaient en exploitation dans l'Ouest canadien, et la Société prévoyait ouvrir deux autres magasins d'ici la fin de l'exercice 2026. La Société prévoit atteindre 65 magasins FreshCo en exploitation dans l'Ouest canadien au cours des prochaines années.

PERSPECTIVES

L'objectif à long terme de la Société est d'accroître le RPA ajusté total, au moyen du bénéfice net et du rachat d'actions. Elle a l'intention de continuer à augmenter ses ventes, sa marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et sa marge du BAIIA ajusté en se concentrant notamment sur les priorités suivantes : accent soutenu mis sur les magasins (investissements dans les rénovations, l'ajout de nouveaux magasins et la bonification du programme de produits Nos marques); attention accrue portée au numérique et aux données (par l'entremise d'initiatives stratégiques clés comme le commerce électronique, le programme Scène+, la personnalisation de l'expérience client, l'amélioration de la productivité de l'espace et la maximisation promotionnelle); et gains d'efficacité et de rentabilité grâce à des initiatives liées à l'approvisionnement en biens non destinés à la revente, à la productivité de la chaîne d'approvisionnement et à la structure organisationnelle.

Les résultats de l'examen des activités de commerce électronique de la Société devraient se traduire par une amélioration de la performance financière globale de ces activités, grâce à des améliorations prévues du bénéfice d'exploitation annualisé d'environ 95 M\$ à compter du quatrième trimestre de l'exercice 2026 et se poursuivant au cours de l'exercice 2027 et par la suite. La Société intensifie ses efforts afin d'accroître l'engagement de la clientèle, de renforcer la discipline en matière de gestion des coûts, d'améliorer l'efficacité opérationnelle et d'accélérer l'exécution.

Pour l'exercice 2026, les dépenses d'investissement devraient s'élever à environ 850 M\$, dont environ la moitié sera affectée à des rénovations et à l'aménagement de nouveaux magasins (y compris une augmentation de 1,1 % de l'expansion de la présence des nouveaux magasins), une tranche de 25 % aux projets de technologie de l'information (TI) et de développement des affaires, et le reste à la logistique et au développement durable. La Société s'attend à réaliser son plan visant à rénover environ 20 % à 25 % des magasins du réseau, qui a débuté à l'exercice 2024, d'ici la fin de l'exercice 2026.

Pour l'exercice 2026, la Société s'attend à ce que le bénéfice avant impôt provenant des autres produits et de la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence (présenté aux états consolidés du résultat net de la Société) se chiffre entre 120 M\$ et 140 M\$ (158 M\$ au cours de l'exercice 2025).

Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, l'inflation interne des prix des produits alimentaires de la Société est demeurée inférieure à l'indice des prix à la consommation pour les aliments achetés en magasin et était largement conforme à l'inflation interne des prix des aliments du trimestre clos le 1^{er} novembre 2025. La Société se concentre sur les relations et les négociations avec les fournisseurs afin de garantir des prix concurrentiels aux clients, et d'être bien positionnée pour poursuivre sa croissance à long terme malgré les incertitudes économiques mondiales.

L'incertitude persistante quant au moment et à l'ampleur de l'imposition de futurs tarifs douaniers par le gouvernement américain et le risque de possibles tarifs de rétorsion par le gouvernement canadien pourraient créer de la volatilité dans l'économie canadienne, notamment une hausse des coûts futurs des importations de biens, ce qui pourrait contribuer à la hausse de l'inflation si ces coûts accrus étaient répercutés sur les consommateurs canadiens. Le moment de l'augmentation des tarifs douaniers et la durée de ces augmentations créent une incertitude financière pour les sociétés canadiennes et pourraient entraîner des pertes d'emploi, une baisse de l'activité économique et un affaiblissement de la confiance dans l'avenir, et pourraient également perturber les relations avec les fournisseurs et la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait par ricochet accroître la volatilité des résultats d'exploitation de la Société. La Société poursuit ses efforts de promotion des produits locaux et canadiens et de recherche d'autres sources d'approvisionnement à l'extérieur des États-Unis.

Déclaration d'un dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,22 \$ par action sur les actions de catégorie A et sur les actions ordinaires de catégorie B, qui sera payable le 30 avril 2026 aux actionnaires inscrits le 15 avril 2026. Ces dividendes sont des dividendes déterminés au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois provinciales applicables.

Transactions entre parties liées

Après la fin du trimestre clos le 31 janvier 2026, Sobeys, par l'entremise d'une filiale en propriété exclusive, a vendu un immeuble au FPI Crombie puis l'a repris à bail. Le produit total de la transaction s'est élevé à 115 M\$, ce qui a donné lieu à un gain avant impôt d'environ 22 M\$, sous réserve des coûts de clôture et des ajustements connexes.

Éventualités

Le 21 juin 2005, Sobeys avait reçu un avis de nouvelle cotisation de l'Agence du revenu du Canada (« ARC ») pour les années d'imposition 1999 et 2000 relativement à Lumsden Brothers Limited, filiale de vente en gros de Sobeys, et à la taxe sur les produits et services (« TPS »). La nouvelle cotisation se rapportait à la TPS sur la vente des produits du tabac aux membres des peuples autochtones admissibles. L'ARC avait indiqué que Sobeys devait prélever la TPS sur la vente de produits du tabac aux membres des peuples autochtones admissibles. Selon l'avis de nouvelle cotisation, le total de ces taxes, intérêts et pénalités s'élevait à 14 M\$. Après étude du dossier et consultation juridique, Sobeys avait conclu qu'elle ne devait pas prélever la TPS. Au cours de l'exercice 2006, Sobeys avait déposé un avis d'opposition auprès de l'ARC. En attendant la résolution de cette affaire, Sobeys avait déposé auprès de l'ARC des fonds équivalant au total des taxes, des intérêts et des pénalités indiqué dans l'avis de nouvelle cotisation et elle avait comptabilisé ce montant à titre d'autre créance à long terme à recevoir de l'ARC. Au cours de l'exercice clos le 4 mai 2024, le tribunal a tranché en faveur de Sobeys, mais la Couronne a déposé un avis d'appel et l'audience a eu lieu en mai 2024. En octobre 2025, la Cour d'appel fédérale a tranché en faveur de Sobeys et a rejeté l'appel de la Couronne. Pour le trimestre clos le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice, Sobeys a comptabilisé des recouvrements de 1 M\$ et de 9 M\$, respectivement, liés aux intérêts gagnés sur les montants déposés auprès de l'ARC, déduction faite des coûts liés au règlement de l'affaire, qui ont été comptabilisés dans les charges financières, montant net, dans les états consolidés résumés intermédiaires du résultat net. Au cours du trimestre clos le 31 janvier 2026, les montants à recevoir ont été encaissés.

RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document renferme des énoncés prospectifs qui sont présentés dans le but d'aider le lecteur à connaître le contexte dans lequel s'inscrit la situation financière de la Société et à comprendre les attentes de la direction concernant les priorités, les objectifs et les plans stratégiques de la Société. Ces énoncés prospectifs peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de mots ou d'expressions tels que « prévoir », « s'attendre à », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « projeter » et d'autres expressions semblables, ainsi qu'à l'emploi de ces verbes au futur ou au conditionnel ou à la forme négative.

Les énoncés prospectifs comprennent notamment, les attentes de la Société selon lesquelles les autres produits et la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence totaliseront entre 120 M\$ et 140 M\$ à l'exercice 2026, ce qui suppose que les transactions immobilières en cours seront réalisées par la Société et que la quote-part du bénéfice provenant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sera conforme aux valeurs historiques après ajustement pour tenir compte des transactions importantes, qui pourraient être touchées par le calendrier et les modalités de réalisation des transactions immobilières et par les résultats réels du FPI Crombie et des partenaires immobiliers. Les autres énoncés prospectifs se rapportent i) à l'objectif de la Société consistant à augmenter le RPA total et à améliorer les ventes, la marge brute (compte non tenu des ventes de carburant) et la marge du bénéfice avant le BAIIA ajusté, ii) aux plans de la Société visant à accroître et à améliorer le portefeuille de Nos marques, iii) aux dépenses d'investissement, iv) à la mise en œuvre d'un système ERP, v) aux attentes de la Société selon lesquelles elle atteindra la croissance ciblée pour les magasins FreshCo, vi) aux attentes de la Société selon lesquelles elle améliorera la performance financière de ses activités de commerce électronique dans l'ensemble, y compris le montant et l'échéancier des améliorations prévues du bénéfice d'exploitation annualisé d'environ 95 M\$, vii) aux attentes de la Société quant au calendrier du lancement de DoorDash, viii) aux attentes de la Société quant au réinvestissement d'environ le tiers des gains annualisés liés au commerce électronique de 95 M\$ dans des moteurs d'accélération de la croissance, ix) aux attentes de la Société selon lesquelles le programme *Scène+* accélérera l'engagement, x) aux attentes de la Société selon lesquelles elle continuera à mettre l'accent sur l'optimisation de l'efficacité et de la rentabilité, xi) aux attentes de la Société concernant sa capacité à garantir des prix concurrentiels aux clients et à poursuivre sa croissance à long terme, xii) à l'incidence des tarifs commerciaux, xiii) aux attentes de la Société quant à la croissance à moyen terme de la marge brute, à l'exclusion du carburant, de 10 à 20 points de base, xiv) à l'intention de la Société de racheter aux fins d'annulation des actions de catégorie A aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les énoncés prospectifs, veuillez consulter la section « Renseignements prospectifs » du rapport de gestion du troisième trimestre de l'exercice 2026.

Étant donné leur nature, les énoncés prospectifs exigent que la Société pose des hypothèses et ils sont assujettis à des incertitudes et à des risques intrinsèques, ainsi qu'à d'autres facteurs qui pourraient causer un écart significatif entre les résultats réels et ces énoncés prospectifs. Pour un supplément d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses pouvant avoir une incidence sur les énoncés prospectifs de la Société, voir les documents déposés par la Société auprès des organismes canadiens de réglementation des valeurs mobilières, notamment la rubrique « Gestion du risque » du rapport de gestion annuel pour l'exercice 2025.

Bien que la Société soit d'avis que les prédictions, les prévisions, les attentes ou les conclusions présentées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, elle ne peut donner aucune assurance quant à leur exactitude. Les lecteurs sont priés de bien examiner les risques, les incertitudes et les hypothèses lorsqu'ils évaluent les énoncés prospectifs et de ne pas se fier outre mesure à ces énoncés. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent document traduisent les attentes actuelles de la Société et pourraient changer. À moins que les lois sur les valeurs mobilières en vigueur ne l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs formulés par elle ou en son nom.

MESURES ET DONNÉES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR

Certaines mesures et données mentionnées dans le présent communiqué de presse n'ont pas de définition normalisée selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »). Elles peuvent donc ne pas se prêter à une comparaison avec les mesures nommées de façon similaire et présentées par d'autres sociétés ouvertes. Pour la définition d'Empire des termes non conformes aux PCGR inclus dans le présent communiqué, ainsi que pour une explication de la manière dont les mesures financières non conformes aux PCGR fournissent de l'information utile aux investisseurs et des autres fins pour lesquelles la direction utilise ces mesures, veuillez consulter les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, y compris la section « Mesures et données financières non conformes aux PCGR » du rapport de gestion intermédiaire pour le troisième trimestre clos le 31 janvier 2026 et depuis le début de l'exercice.

Le tableau qui suit présente le rapprochement du profit brut sur une base consolidée :

	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Ventes	7 890 \$	7 725 \$	24 143 \$	23 640 \$
Coût des ventes	5 760	5 643	17 631	17 367
Profit brut	2 130 \$	2 082 \$	6 512 \$	6 273 \$

Le tableau qui suit présente le rapprochement du bénéfice (perte) net et du BAIIA du secteur de la vente au détail de produits alimentaires et sur une base consolidée :

	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026			Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025		
	Vente au détail de produits alimen- taires	Place- ments et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimen- taires	Place- ments et autres activités	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
(Perte) bénéfice net	(391) \$	16 \$	(375) \$	150 \$	8 \$	158 \$
Charge d'impôt sur le résultat	(139)	6	(133)	57	1	58
Charges financières, montant net	69	1	70	71	1	72
(Perte) bénéfice d'exploitation	(461)	23	(438)	278	10	288
Amortissement des immobilisations corporelles	264	-	264	248	-	248
Amortissement des immobilisations incorporelles	30	-	30	28	-	28
BAIIA	(167) \$	23 \$	(144) \$	554 \$	10 \$	564 \$

	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026			Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025		
	Vente au détail de produits alimen- taires	Place- ments et autres activités	Total	Vente au détail de produits alimen- taires	Place- ments et autres activités	Total
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>						
(Perte) bénéfice net	(8) \$	33 \$	25 \$	530 \$	38 \$	568 \$
Charge d'impôt sur le résultat	(8)	17	9	181	8	189
Charges financières, montant net	202	3	205	216	3	219
Bénéfice d'exploitation	186	53	239	927	49	976
Amortissement des immobilisations corporelles	781	-	781	747	-	747
Amortissement des immobilisations incorporelles	90	-	90	87	-	87
BAIIA	1 057 \$	53 \$	1 110 \$	1 761 \$	49 \$	1 810 \$

Le tableau qui suit présente le rapprochement des charges financières, déduction faite de la charge d'intérêts :

	Période de 13 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 13 semaines close le 1 ^{er} février 2025	Période de 39 semaines close le 31 janvier 2026	Période de 39 semaines close le 1 ^{er} février 2025
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>				
Charges financières, montant net	70 \$	72 \$	205 \$	219 \$
Plus : produits financiers, compte non tenu des produits d'intérêts sur les créances au titre des contrats de location	5	4	21	8
Moins : charges financières liées aux régimes de retraite, montant net	(2)	(2)	(6)	(6)
Moins : charge de désactualisation liée aux provisions	-	(1)	(1)	(2)
Charge d'intérêts	73 \$	73 \$	219 \$	219 \$

RENSEIGNEMENTS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE

Le jeudi 12 mars 2026, à compter de 8 h (HAE), la Société tiendra une conférence téléphonique au cours de laquelle des membres de la haute direction analyseront les résultats financiers de la Société pour le troisième trimestre de l'exercice 2026. Si vous désirez vous joindre à la conférence téléphonique par téléphone, veuillez utiliser le lien URL suivant pour vous inscrire facilement et être connecté automatiquement : <https://emportal.ink/4rmLf17>. Vous pouvez également vous joindre à la conférence téléphonique en composant le 1 888 699-1199 à l'extérieur de la région de Toronto ou le 416 945-7677 dans la région de Toronto.

Pour vous assurer d'obtenir la ligne, veuillez téléphoner 10 minutes avant le début de la conférence. Vous serez mis en attente jusqu'à ce que la conférence commence. Le public investisseur et les médias peuvent assister à la conférence en mode écoute seulement. Il sera également possible d'écouter une diffusion Web audio en direct de la conférence en cliquant sur les liens rapides sur le site Web de la Société à l'adresse www.empireco.ca, puis en naviguant jusqu'au lien « Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels d'Empire Company Limited ».

Un enregistrement de la conférence pourra être écouté jusqu'à minuit, le 26 mars 2026, en composant le 1 888 660-6345 et en entrant le code d'accès 97974. L'enregistrement sera aussi archivé sur le site Web de la Société pendant 90 jours après la conférence téléphonique.

À PROPOS D'EMPIRE

Empire Company Limited (TSX : EMP.A) est une entreprise canadienne dont le siège social est situé à Stellarton, en Nouvelle-Écosse. Ses principales activités sont la vente au détail de produits alimentaires par sa filiale en propriété exclusive, Sobeys inc., et les activités immobilières connexes. Grâce à un chiffre d'affaires annuel d'environ 32 G\$ et à des actifs de 17 G\$, Empire, ses filiales et ses marchands franchisés et affiliés emploient environ 129 000 personnes.

Pour obtenir d'autres informations financières sur Empire, notamment sa notice annuelle, veuillez consulter le site Web de la Société à www.empireco.ca, ou le site Web de SEDAR+, à www.sedarplus.ca.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

Relations avec les médias

Karen White-Boswell
Directrice,
Communications externes
Sobeys inc.
Media@sobeys.com

Relations avec les investisseurs

Katie Brine
Vice-présidente,
Relations avec les investisseurs, trésorerie et régimes de retraite
Sobeys inc.
Investor.Relations@empireco.ca